

Consultation citoyenne à destination des candidats La Transition écologique

Synthèse des réponses des candidats



Candidats ayant répondu

*Candidats signataires du Pacte pour la Transition

Table des matières

| | |
|---|----|
| Présentation de la démarche | 5 |
| Synthèse cartographique | 6 |
| Lettre aux candidat(e)s..... | 7 |
| Retour des candidat(e)s par ville | 9 |
| Amilly..... | 9 |
| - Denis-Marc Sirot-Foreau | 9 |
| Arcisses | 10 |
| - Stéphane Courpotin | 10 |
| - Stéphane Lemoine | 11 |
| - Steve Bastard..... | 11 |
| - Catherine Aubijoux..... | 11 |
| Bonneval | 13 |
| - Joël Billard..... | 13 |
| Brou..... | 14 |
| - Philippe Masson – Brou 4D* | 14 |
| Champhol..... | 15 |
| - Christian Gignon | 15 |
| Chartres..... | 16 |
| - Jean-Pierre Gorges | 16 |
| - Chantale Vinet – Chartres écologie | 16 |
| - Jacqueline MARRE – Chartres à gauche* | 18 |
| - Gaël Garreau – Avec vous, osons Chartres autrement !* | 24 |
| Châteaudun | 25 |
| - Jérôme Philippot | 25 |
| - Christophe Seigneuret – Châteaudun pour tous | 25 |
| - Fabien Verdier – Châteaudun 2020* | 27 |
| - Philippe Duprieu – Pour Chaque Dunois | 28 |
| - Dominique Garcia | 29 |
| Cloyes-les-Trois-Rivières..... | 30 |
| - Philippe Vigier | 30 |
| Commune nouvelle d'Arrou..... | 31 |
| - Arnaud Jardin | 31 |



| | |
|---|----|
| - Paulette Podskocova | 31 |
| - Franck Marchand..... | 31 |
| Courville-sur-Eure | 32 |
| - Hervé Buisson..... | 32 |
| - Sandra Desaever..... | 32 |
| Épernon..... | 33 |
| - François Belhomme..... | 33 |
| - Bruno Estampe | 33 |
| Gallardon..... | 34 |
| - Yves Marie | 34 |
| - Eric Tabarino – Gallardon autrement | 34 |
| Hanches | 35 |
| - Jean-Pierre Ruaut | 35 |
| Illiers-Combray..... | 36 |
| - Bernard Puyenchet..... | 36 |
| Janville-en-Beauce..... | 37 |
| - Stéphane Maguet..... | 37 |
| Jouy..... | 38 |
| - Christian Paul-Loubiere | 38 |
| La Loupe | 39 |
| - Roger Tran Dinh Nhuan..... | 39 |
| - Éric Gérard | 39 |
| Le Coudray..... | 40 |
| - Dominique Soulet | 40 |
| Les Villages Vovéens | 41 |
| - Marc Guerrini..... | 41 |
| Lèves | 42 |
| - Rémi Martial – Ensemble, continuons pour Lèves 2020 | 42 |
| - Marie-José GUILLET - Liste ReLèves | 47 |
| Lucé..... | 48 |
| - Emmanuel Lecomte | 48 |
| - Eric Laqua – Lucé Autrement (RN)..... | 48 |
| - Florent Gauthier – 2020 pour l’avenir de Lucé..... | 49 |
| Luisant..... | 53 |



- Bertrand Massot – Luisant en mouvement 53
- Alain Boiret 54
- Maintenon 55
 - Thomas Lagorge – Maintenon au cœur 55
 - Cyril Hemardinquer – Maintenon Bleu Marine (RN)..... 56
 - Jean-Michel Derocq* 56
- Mainvilliers..... 59
 - Marc Lesage – Mainvilliers en vert et pour tous..... 59
 - Hervé LANCELOT 63
 - Michele BONTHOUX – M1V Ensemble pour l’avenir* 63
 - Michel Cibois..... 64
- Morancez 66
 - Gérard Besnard..... 66
- Nogent-le-Roi..... 67
 - Patrick Prieur 67
 - Philippe Renaud – Agir Autrement..... 67
- Nogent-le-Rotrou 69
 - Bernard Monguillon 69
 - Pascale De Souance – Nogent Autrement 69
 - Harold Huwart 70
- Pierres 71
 - Daniel Morin 71
- Saint-Denis-Lanneray..... 72
 - Jean-Yves Panais..... 72
- Saint-Georges-sur-Eure 73
 - Christine Goimbault..... 73
- Saint-Prest..... 74
 - Jean-Marc Cavet 74
 - Nathalie Fortin-Jouannet 74
- Senonches..... 75
 - Xavier Nicolas 75
- Sours 76
 - Jean-Michel Plaut 76
- Toury 77



Présentation de la démarche

Début février, une lettre rédigée par l'association [Citoyens Pour Le Climat 28](#), et co-signée par six autres associations locales : [SykAdap](#), [Youth for Climate](#), [Après Demain 28](#), [Zero Waste Chartres](#), [Nature'L](#) et [Les Coquelicots Eure-et-Loir](#), a été adressée à 63 candidat(e)s aux élections municipales en Eure-et-Loir. Etant une association composée de bénévoles, il a été choisi d'envoyer la lettre par courriel aux candidats des villes de 1800 habitants et plus, ainsi qu'aux communautés de communes (*hors agglomération drouaise, où l'action a été menée par un autre groupement d'associations*).

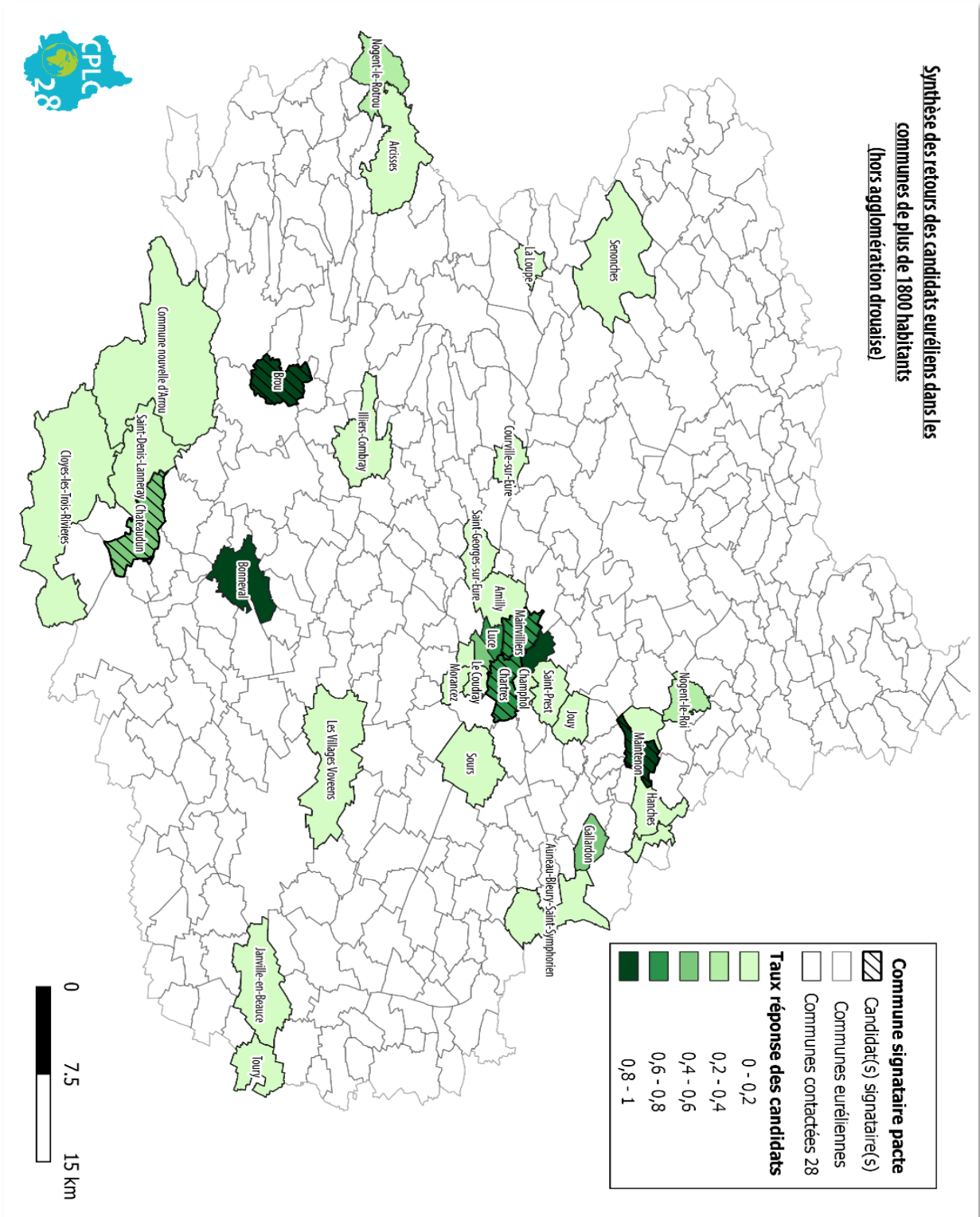
L'objectif de cette action est d'inciter les futurs élus locaux à prendre part à la transition écologique nécessaire dans nos villes, mais aussi de permettre aux électeurs et électrices de connaître les engagements des candidats en faveur de l'environnement.

Le support utilisé ici est le [Pacte pour la Transition](#), co-construit par 60 organisations nationales en novembre 2019. Ce document présente trois principes généraux et 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes, sources d'inspiration possibles pour l'élaboration des programmes des candidats. Chaque mesure est accompagnée d'une mise en contexte et d'une fiche technique proposant trois niveaux d'application (à consulter sur le site internet).

Les candidats signataires, par commune, ainsi que les contrats, sont consultables, [ici](#), sur le site internet du Pacte pour la transition.



Synthèse cartographique



Lettre aux candidat(e)s

« Cher(e) candidat(e) aux élections municipales,

Depuis plusieurs années, et particulièrement pendant cette année 2019, l'environnement est devenu un sujet incontournable des débats et actualités. Les questions sur l'avenir de notre climat, de notre planète et de la biodiversité, préoccupent les Français, qui se mobilisent de plus en plus pour devenir acteurs de la Transition qui doit résolument être engagée face à cette urgence.

Rappelons que le changement climatique est aujourd'hui démontré scientifiquement, que si nous ne faisons rien la température moyenne terrestre augmentera de plus de 5°C d'ici 2100, et que ce réchauffement entraînera entre autres : une hausse du niveau des océans d'au moins un mètre, une perte du rendement sur le blé de 30%, des canicules plus longues et plus intenses, des décès liés à celles-ci (plus de 3000 durant ces deux derniers étés), un nombre d'espèces en voie d'extinction de près de 50%, des sécheresses à répétition, des inondations, etc.

Au niveau local ces changements se font déjà ressentir, notamment avec les sécheresses successives. A l'avenir, ils impacteront fortement notre territoire eurélien ; notre agriculture, part importante de notre économie, sera notamment fragilisée, et les assèchements des nappes et des cours d'eau entraîneront des restrictions difficiles à gérer pour les communes.

En 2020, vous vous présentez (ou re-présentez) à la tête de votre mairie aux prochaines élections municipales. Cet engagement implique de grandes responsabilités envers vos concitoyen(ne)s. Nous vous invitons donc à prendre des engagements concrets sur la mise en oeuvre de mesures rapides et à long terme sur le plan écologique.

Les collectivités locales, communes et communautés d'agglomération sont des acteurs essentiels de cette transformation. C'est pour cela que plus de 50 ONG ont lancé le 20 novembre dernier un **"Pacte pour la Transition"** en vue des municipales. Parmi les organisations partenaires, on trouve : le Secours Catholique, Emmaüs, Attac, le Réseau Action Climat, France Nature Environnement, Greenpeace, Alternatiba, Enercoop, Citoyens Pour Le Climat (dont nous sommes l'émanation locale), etc. Ces organismes sont variés car la question de l'environnement est désormais autant sociale et économique qu'écologique.

Ce Pacte pour la Transition propose **32 mesures concrètes** pour construire des communes plus écologiques et plus justes ; elles sont déclinées en annexe de ce courrier. Dans ce Pacte il est demandé aux collectivités d'appliquer les principes suivants :

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition.



Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élus, agents territoriaux, jeunes, habitants, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales.

Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élus, citoyens, agents et représentants des acteurs locaux, notamment pour la mise en oeuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale.

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

Nous adressons cette lettre à l'ensemble des têtes de liste des principales communes de l'Eure & Loir et nous leur posons les questions suivantes :

- **Avez-vous l'intention de mettre en oeuvre tout ou partie de ces 32 mesures ?**
- **Si oui, lesquelles vous semblent être prioritaires et quels moyens comptez-vous mettre en oeuvre pour leur réalisation ?**
- **Quelles sont vos observations sur ces 32 mesures et les principes qui les accompagnent ?**

Dans le souci d'un débat utile pour tou(te)s nous attendons avec intérêt votre réponse avant le 21 février, de manière à ce que nous puissions en rendre compte à vos électeurs et électrices.

Nous nous mobilisons aujourd'hui afin de vous interpeller et questionner sur vos engagements, mais vous proposons également de vous accompagner tout au long de votre futur mandat.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée. »



Retour des candidat(e)s par ville

Amilly

- Denis-Marc Sirot-Foreau

Pas de retour



Arcisses

- Stéphane Courpotin

Pas de retour



Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

- Stéphane Lemoine

Pas de retour

- Steve Bastard

Pas de retour

- Catherine Aubijoux

Pas de retour



Barjouville

- Benoît Delatouche

Pas de retour



Bonneval

- Joël Billard

« Mesures en place depuis un certains nombres d'années :

Zéro phyto depuis 3 ans (hors cimetièrè)

Acquisition d'un véhicule eau chaude pour traitement des herbes

Installation de 3 bornes pour recharges véhicules électriques

Piscine géothermie

Programme 2020 2026 :

Continuer le remplacement des lampes éclairage public

Poursuivre la rénovation des bâtiments pour réduction des consommations d'énergie

Maintenir le fleurissement avec des plantes adaptées au climat

Réfection sur la mise en place de circuits courts pour les cantines scolaires

Création d'un poumon vert environ un hectare , travaux en cours

1 arbre coupé ou arraché = 2 arbres plantés (50 de plantés il y a 15 jours sur le poumon vert)

Aménagement de pistes cyclables

Acquisition d'un véhicule électrique (1^{er} trimestre 2020) au minimum

Projet ombrière de parking

Etc. »



Brou

- Philippe Masson – Brou 4D



Pacte pour la Transition signé au niveau 1 pour les mesures : 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 22, 24, 25 + 4 mesures locales

« Bonjour,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre mail et du pacte pour la transition.

Même si certaines propositions semblent inadaptées ou peu réalistes pour une commune de la taille de Brou, dans l'ensemble je n'ai rien trouvé de bloquant dans ces 32 mesures. Au contraire, je pense que beaucoup sont du bon sens notamment pour laisser aux générations à venir un environnement acceptable (à défaut de mieux).

Pour ce qui nous concerne certaines mesures figurent dans notre projet, d'autres vont y être ajoutées.

Je précise que certaines propositions sont déjà appliquées à Brou. Mais il est vrai qu'il reste beaucoup à faire, à commencer par changer les mentalités de certains de nos concitoyens qui sont toujours dans le consumérisme le plus total.

Mais les choses bougent, les gens prennent conscience et même si il y a encore un long chemin à parcourir, ça va dans le bon sens. Notamment avec la jeune génération et c'est pour cela que nous sommes heureux d'avoir réussi à intégrer parmi les 9 "nouveaux" de la liste, 5 jeunes (entre 20 et 30 ans).

Pour en revenir à vos propositions, les points : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 22, 24, 25 et 26 ont retenu notre attention et nous tenterons de les mettre en œuvre si nous sommes réélus.

Ce qui serait également nécessaire c'est que les pouvoirs publics nous donnent les moyens financiers, techniques et législatifs pour nous accompagner dans cette mise en œuvre notamment dans nos communes de taille modeste soumises ces dernières années à des restrictions budgétaires drastiques suite aux baisses de dotations... L'espoir est un emprunt fait au bonheur!

Bien cordialement »



Champhol

- Christian Gignon

Pas de retour



Chartres

- Jean-Pierre Gorges

Pas de retour

- Chantale Vinet – Chartres écologie

« Composée de citoyens, de membres d'associations et de partis écologistes, et soutenue par Génération Ecologie, EELV et Urgence Ecologie, la liste a vu le jour le 5 janvier 2020. Elle a résolu de convaincre les Chartrains d'adapter leurs modes de vie afin de préserver les ressources naturelles et de conduire la ville vers l'autonomie vivrière et énergétique. C'est une politique de temps long, qui s'appuie sur la participation citoyenne, sur une politique de vigilance sociale et sur la solidarité entre les villes de l'agglomération. Toutes les mesures du programme sont pensées en cohérence avec l'impératif écologique, qui est transversal à tous les thèmes.

I Faire vivre la transition, former les publics

Les élus travailleront en synergie avec les services et agents territoriaux.

Les associations, comme le Sykadap, seront des relais dans le processus de formation et de sensibilisation, notamment à l'école et dans les Maisons de Quartier (qui seront recrées).

Une Université Populaire, qui sera inaugurée les 7 et 8 mars, pendant la campagne, assurera la continuité de l'initiation à la préservation du vivant et du partage des idées et des pratiques. Elle sera particulièrement ouverte aux associations travaillant sur la permaculture, la protection de l'eau, des terres cultivables, de la biodiversité, le respect et la protection des animaux.

La municipalité appuiera les actions visant à développer les activités de santé : marche, course, sports, qui favorisent simultanément le lien social.

II Co-construction des politiques locales

La rédaction d'une charte est proposée aux listes des villes de l'agglomération dès la campagne, stipulant le respect des normes écologiques en matière de transports, de politique de l'eau et des déchets, qui ressortissent à l'échelon communautaire.

Un réseau de transports publics gratuits sera mis en œuvre.

Priorité sera donnée aux déplacements non polluants : pistes cyclables sécurisées, distinctes des allées piétons, garages à vélos.

Même principe pour les transports : préférence aux vélos-cargos en ville (avec relais en périphérie).



III Intégration des impacts environnementaux dans les arbitrages économiques et sociaux

Le logement est un socle de cette action cohérente : la Maison de Quartier sera le lieu d'accueil administratif, afin que nul ne reste dans la détresse (SDF, mal logés, personnes risquant l'expulsion). L'isolation de l'habitat public et privé sera mise en œuvre, dans le respect des normes écologiques des matériaux.

Les décisions urbanistiques seront transparentes, ce que facilitera le recours aux entreprises locales.

La Ville défendra la culture maraîchère de proximité, afin que soit produite une nourriture locale, qui alimentera les cantines (repas bio, sans produits de l'élevage industriel, sans recours aux emballages). Une ceinture de terres cultivables et la plantation d'arbres et de plantes productifs prépareront l'autonomie alimentaire de demain. Les ressources économiques issues de l'agriculture seront encouragées, tant pour le dynamisme que représente l'installation de petites fermes que pour la production à des fins alimentaires et d'écoconstruction.

L'artificialisation des sols sera arrêtée : les milieux économiques seront impliqués et intéressés à cet impératif. On ne construit plus de centres commerciaux.

Priorité au commerce de proximité, qui revitalisera les quartiers et rapprochera les habitants.

Cadre de vie : la publicité sera retirée de l'espace public, et d'abord les écrans lumineux. La charte visant à contrôler les antennes-relais sera réactivée. Des mesures visant à protéger les personnes électro-sensibles seront appliquées.

Les arbres seront au cœur d'une politique de climatisation naturelle de la ville dans les parcs et sur les places. Le projet actuel de construction sur le parvis de la cathédrale sera annulé.

L'impact environnemental de Chartres en Lumières (consommation énergétique, son et éclairage artificiel) sera étudié.

En somme, après des décennies de développement urbain insoucieux de l'épuisement des ressources, des pathologies engendrées par la pollution des terres, de l'air et de l'eau, par la solitude et l'atomisation des habitants, et face au risque de faillite que court la Ville, nous sommes convaincus que la préservation de la part indispensable de nature dans l'espace urbain constitue la clef du mieux-être général. »



- Jacqueline MARRE – Chartres à gauche



Pacte pour la Transition signé au niveau 1 pour les 32 mesures

« Chér.es Citoyen.nes,

Vous avez fait le choix d'un engagement résolu pour le climat et nous connaissons bien les actions entreprises par chacune des associations signataires de votre appel en Eure et Loir, en terme d'éducation populaire auprès des associations de quartier, des écoles, d'atelier de lutte pour la réduction des déchets, inventaire de la faune et de la flore, des conférences et projections documentaires.

Nous souscrivons sans réserve aux 32 propositions du Pacte pour la Transition pour Sensibilier, co-construire des projets tenant compte de l'urgence climatique.

Si nous sommes élus, nous participerons activement à :

Point 1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales):

En intégrant dès l'acquisition du bien un protocole de recyclage ou de réemploi lors de sa sortie de l'inventaire, en intégrant des clauses environnementales et sociales lors de la définition des marchés publics.

Point 2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.

Point 3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.

En renouvelant par tiers les équipements communaux pour une transition vers la sobriété énergétique, en mettant à disposition des agents municipaux des vecteurs de transports non polluant après un PDE renouvelé.

Point 4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

En faisant le choix d'intégrer des solutions logicielles "maison" avec des programmeurs aux services de la collectivité. Nous proposons aussi d'inscrire la ville dans l'événement "Libre en fête" organisé par l'April.

Point 5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

Par l'intermédiaire d'appel à projets, nous solliciterons les initiatives associatives ou entrepreneuriales pour produire en ville et en proximité de l'agglomération.



Point 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

En développant avec l'ensemble des collectivités la structuration d'un GIP pour la création d'un catalogue d'offre locale et issu de la production bio, l'émergence de producteurs locaux.

Point 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

Nous proposons de réaliser un inventaire de la faune et de la flore. De procéder à une gestion protectrice des espaces verts en expérimentant des réservoirs de biodiversité. Nous engagerons notre commune sur un éco parc sur les bords de l'Eure au niveau des grands prés

Point 9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.

Nous mettrons fin au projet de centre commercial au plateau nord-est; Nous renforcerons sa vocation sportive et de loisirs avec reboisement des parcelles libérées et réhabilitation de Chartres expo en salle multimodale.

Point 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

Nous souhaitons défendre un service public de l'eau dont les revenus serviront uniquement aux objectifs cités dessus. En garantissant la transparence sur les tarifs et la comptabilité, grâce à un comité des usagers ouvert aux acteurs associatifs.

Nous ferons appliquer les mesures de sauvegarde des zones de captage et nous proposerons leur extension

Point 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.

Nous souhaitons mettre en place un plan ambitieux d'isolation des bâtiments publics et des logements HLM.

Point 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

Les logements construits et rénovés par l'office HLM devront répondre aux critères élevés d'efficacité énergétique.

Nous accélérons les programmes d'aide à la rénovation des logements (50% construits avant 1975), 20% des ménages en précarité énergétique



Point 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de GES et font reculer la biodiversité.

Nous souhaitons mettre en place une campagne d'éducation à la qualité de l'air et d'encourager les citoyens à la vigilance sur les émetteurs de GES et particules fines.

Nous privilégierons la réhabilitation des bâtiments à la destruction/construction. Les projets surdimensionnés seront révisés .

Point 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

Nous nous engageons à défendre un cadencement des transports en commun dans les quartiers, réduire les zones blanches, accroître le maillage.

Nous défendons la mise en place de la gratuité des transports publics

Nous défendons une réfection progressive des transports et des arrêts pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux transports.

Nous nous engageons à développer une offre en porte à porte pour les publics en situation de handicap.

Nous défendons aussi la transparence sur l'accessibilité du parc en publiant des données annuelles sur l'avancement de l'accessibilité des transports.

Point 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Point 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

Plusieurs décennies d'aménagements urbains ont consacré la majorité de l'espace public à une seule modalité de déplacement : la voiture. Chartres a su dès le début du XXème siècle rendre la place à des modalités déplacements douces en piétonnisant son coeur de ville. Pour répondre aux enjeux climatiques et améliorer la qualité de vie dans nos quartiers, il est essentiel de définir une ambition plus forte pour les années à venir.

Notre politique a pour objectif de partager l'espace entre les différents modes de déplacement, de donner la priorité aux vélos, aux piétons et aux transports en commun, pour baisser les émissions de gaz à effet de serre, donner du pouvoir d'achat, lutter contre l'exclusion et l'isolement.

Deux tiers des déplacements sur le territoire chartrain sont des mouvements internes à la ville même, ce qui représente des trajets inférieurs à moins de 15 minutes. Par ailleurs, la vitesse moyenne des déplacements en ville est inférieure à 27 km/h. Pour cette raison, Chartres à Gauche défend le passage intégral de la ville en zone 30, d'ici 2025, pour fluidifier les trajets.

Prendre le bus plutôt que la voiture : Développer le service et repenser le réseau en concertation avec la population : proximité et adaptation des arrêts, fréquence des bus(des



bus plus souvent, plus tôt et plus tard), renouvellement progressif de la flotte (éco responsable); création d'une ligne circulaire (aller de Beaulieu à la piscine sans passer par le centre-ville).

Aller vers la gratuité (aujourd'hui la billetterie ne représente que 17% des recettes du service).

Créer des parkings relais gratuits en périphérie sur des espaces déjà « bétonnés » et reliés à la gare par navettes.

Point 17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptées aux caractéristiques de la commune.

Nous souhaitons encourager les pratiques de livraison à vélo et restreindre l'utilisation d'utilitaire carboné de manière progressive.

Point 18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Nos poubelles débordent, il est temps d'agir, selon Chartres Agglomération, chaque habitant produit 554 kg de déchets chaque année, dont 157 kg en déchetterie. Nous produisons 41 kg de déchets en plus que la moyenne nationale.

Entre 2013 et 2017, l'Agglomération de Chartres a engagé une politique de réduction des déchets pour atteindre 17kg de moins d'ordures ménagères. Le réemploi de certains matériaux a fait l'objet d'un conventionnement avec deux régies de quartier de Chartres et Mainvilliers, les 3R et Reconstruire Ensemble. Grâce à ses deux associations, se sont 8 tonnes de déchets qui sont remis en état avec des vélos ou du mobilier soit moins de 4% du total des apports en déchetterie. La limite actuelle repose sur un problème d'espace de stockage et de mise à disposition mais aussi sur la préservation des déchets.

La collectivité doit se montrer pro-active sur ce sujet et accompagner de manière plus volontariste en accompagnant une multitude d'acteurs associatifs et économiques vers la création d'une filière créatrice d'emplois. Il faut aussi accompagner les producteurs de déchets à engager des pratiques vertueuses de valorisation et intégrer le réemploi en fin de production.

Notre agglomération dispose déjà des acteurs de réemploi ou de recyclage DIB-FM, comme les Compagnons du Partage, la société Granudem à Poisvilliers, ou bien encore Menut. A l'instar de la commune d'Epernon qui a vu apparaître une Ressourcerie, espace de remise en état d'objets fonctionnels et de vente, nous pensons qu'il est prioritaire de doter notre territoire d'un tel dispositif.

Cette filière pourrait, par exemple, se diriger sur les déchets électroniques 'DEEE' qui représentent 21 kg par habitant chaque année, en remettant en service des équipements informatiques.



A Epernon, la Ressourcerie a permis la création de 10 emplois, en moins d'un an et participe à l'insertion sociale sur la commune de dizaines de jeunes. Cette ressourcerie devra être en lien avec les acteurs économiques, notamment les acteurs du bâtiment et travaux publics qui génèrent la plus grande part de déchets.

Chartres à gauche toute s'engage à accompagner la création d'une ressourcerie sur Chartres.

Point 19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.

Nous y sommes favorables de manière expérimentale, ce projet doit être porté par les habitants et les acteurs de manière à encourager des pratiques vertueuses.

Point 20. Développer des habitats participatifs et des écoquartiers accessibles à toutes et tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

Nous souhaitons accompagner ce type de projet pour les seniors en favorisant les habitats regroupés et partagés.

Point 21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

Nous sommes ouverts à tout projet de réinsertion en mobilisant les acteurs associatifs, économiques de notre territoire, nous pousserons l'Agglomération à accroître sa participation dans le dispositif adulte-relais.

Point 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public

Nous nous engageons à limiter la place de la publicité en ville à travers les supports fixes, mais aussi sur les places publiques.

Point 23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables

Nous, candidat-es, refusons que nos villes redeviennent les forteresses d'autrefois, se hérissent de pics tranchants, de grilles verrouillées, de bancs sournois.

Nous nous engageons à agir avec et pour les personnes à la rue, quelle que soit leur nationalité, leur statut administratif, leur âge, leur genre... aux côtés d'associations comme le FAC, des citoyens et des commerçants qui le font déjà. Nous nous engageons à instaurer un Comité indépendant d'évaluation et de suivi de nos engagements, composé d'experts, de la société civile et, surtout, des personnes sans domicile elles-mêmes, qui ont toute légitimité pour juger des politiques les concernant.

Point 24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

Nous voulons corriger la politique du logement social avec des logements de qualité et loyers accessibles aux publics modestes et en difficulté.



Point 25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.

Nous défendons la mise en place d'antenne administrative dans plusieurs quartiers de Chartres, la médiation numérique est essentielle pour accompagner les citoyens. Cette activité qui pourra être proposée dans les maisons de quartier.

Point 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

La question de l'accueil des personnes en situation migratoire fait partie de notre engagement. Nous veillerons à associer les acteurs du territoire pour mettre en oeuvre un accueil humain, adéquat et respectueux des parcours de chacun.

Dans le cadre de l'appel du CRID, nous nous engageons à concevoir et mettre en œuvre sur la commune un plan d'action pour accueillir les personnes fragilisées, en particulier les mineur.e.s non accompagné.e.s, conformément à l'engagement pris par le Président de la République lorsqu'il a déclaré « Personne à la rue, français ou étranger ».

Nous souhaitons aussi créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

Point 27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.

Développer un territoire "zéro chômeur" de longue durée et soutenir les organismes et associations d'insertion par le travail.

Point 28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

Nous nous engageons à défendre pour chaque quartier de Chartres, un Conseil de Quartier avec un budget participatif. Ces conseils seront des organes de propositions et de discussions, où trois collèges seront associés un collège citoyen (tiré au sort), un collège d'élus et un collège de techniciens.

Point 29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Point 30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives



associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif.

Nous portons l'idée d'un Conseil Economique, Social et Environnemental au niveau de l'Agglomération qui associerait les associations, l'agglomération et les syndicats pour délibérer et produire des expertises au service de l'intérêt général.

Point 31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants.

Nous soutiendrons les associations dans leurs actions en proposant la création de tiers-lieux comme il en existe un à Chartres, en leur garantissant la primauté de leur lieu de vie sur tout projet immobilier.

Point 32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

Nous soutiendrons toutes initiatives en ce genre en partenariat avec les commerces de la ville.

Sincèrement,

Jacqueline Marre, Tête de liste Chartres à Gauche .

- Gaël Garreau – Avec vous, osons Chartres autrement !



Pacte pour la Transition signé pour 23 mesures

+ 2 mesures locales



Châteaudun

- Jérôme Philippot

Pas de retour

- Christophe Seigneuret – Châteaudun pour tous

« Liste CHÂTEAUDUN POUR TOUS menée par Christophe SEIGNEURET

Propositions pour l'environnement et le développement durable.

ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes tous concernés par la qualité de notre environnement. La commune est le premier niveau d'action pour améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants. À Châteaudun, il est plus qu'urgent d'agir quotidiennement pour développer un environnement sain, de qualité et agréable à vivre.

À petite ou grande échelle, chacune et chacun d'entre nous doit contribuer à respecter notre cadre de vie en pensant aussi à l'héritage que nous laisserons aux jeunes générations. Notre développement économique doit être intimement lié à un développement écologique où l'on côtoie des espaces verts de qualité et où les bâtiments et notre éclairage public sont économes en énergie. Cet enjeu est vital. Châteaudun doit devenir une ville éco-exemplaire.

AGENDA 21

§ Mettre en place un Agenda 21, un programme d'actions locales pour le développement durable. Il est élaboré dans le cadre d'une vaste démarche de concertation mêlant étroitement la population, les acteurs de la vie économique et associative, la municipalité et les services municipaux. Économies d'énergie, transports, solidarité... De très nombreux thèmes sont abordés. L'objectif est de construire ensemble un projet de territoire solidaire, équitable et respectueux de l'environnement.

MOBILITÉ - VOIRIE

§ Créer un réseau de bus électriques gratuits, plus petits (22 places), plus réguliers dans tous les quartiers et en concordance avec les horaires de trains.

§ Installer des bornes de recharge pour voitures électriques sur le Mail.

§ Instaurer un plan pluriannuel de rénovation et d'entretien des voiries (chaussées et trottoirs) afin de « réparer » des années d'inaction. Un effort financier sera nécessaire pour la sécurité de tous.

§ Stimuler la mobilité active (vélo ou marche) avec des cheminements piétonniers aménagés (bancs, éclairage) et des itinéraires favorables aux vélos.



RÉDUCTION DES DÉCHETS – TRI SÉLECTIF

§ Instaurer un plan de réduction des déchets ménagers afin de faire passer le nombre de collectes d'ordures ménagères de 3 à 2 par semaine (suppression de la collecte du mercredi)

§ Création de points de collecte en centre-ville pour le tri des emballages ménagers (sacs jaunes).

§ Engager une démarche pédagogique pour rendre le tri sélectif plus efficace dans les logements collectifs.

§ Mettre en place un « Plan propreté » avec création de brigades vertes par quartier, augmentation du nombre de poubelles, cendriers et distributeurs de sacs pour déchets canins dans toute la ville, rénovation totale des toilettes publiques aujourd'hui indignes.

§ Améliorer la propreté des rues en mobilisant les habitants et lutter contre les décharges sauvages.

§ Accompagner l'implantation de recycleries et de ressourceries pour donner une seconde vie aux produits.

ÉNERGIE – DÉVELOPPEMENT DURABLE

§ Engager un diagnostic Énergie sur l'ensemble du territoire communal et renégocier les contrats de fourniture d'énergie de la ville

§ Baisser les coûts de l'éclairage public par des investissements (leds et solaire) et par des mesures de limitation dans certaines rues, parvenir au 100% LED pour les illuminations de

Noël, faire respecter la réglementation sur l'extinction des vitrines des boutiques et des publicités lumineuses, veiller à éteindre la lumière aux heures de fermeture des bâtiments municipaux.

§ Intégrer obligatoirement un critère de performance énergétique dans le cahier des charges des marchés publics (construction, location de locaux, rénovation de bâtiments, prestations de chauffage, renouvellement des véhicules, équipements de bureaux...).

§ Développer l'installation de panneaux solaires sur les toitures de bâtiments communaux, abribus...

§ Créer une direction « Développement durable » à la mairie avec l'objectif de regrouper, de mutualiser et de baisser les coûts des achats de la Ville, de la Communauté de communes et d'autres communes du territoire dunois

ÉCO-CITOYENNETÉ ET ALIMENTATION

§ Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec l'aide de l'État : atteindre l'objectif de repas 100% bio ou issus de l'agriculture raisonnée dans les cantines le plus



rapidement possible avec une baisse des tarifs et un plan anti-gaspillage (réduire de 50% les denrées qui partent à la poubelle par l'instauration de tables de tri dans les cantines) mené avec les enseignants, les élèves et le personnel municipal

§ Former les jeunes à l'éco-citoyenneté dans les écoles (objectif 100% des écoles labellisées Éco-École), centres de loisirs et auprès des employés municipaux

ESPACES VERTS

§ Fleurir et embellir toute la ville afin de décrocher à moyen terme une 4e fleur au classement des villes fleuries.

§ Développer des espaces verts en associant les habitants au choix des projets et à la gestion des espaces publics.

§ Installer des ruches municipales pour polliniser les plantes à fleur. »

- Fabien Verdier – Châteaudun 2020



Pacte pour la Transition signé au niveau 1 pour les 32 mesures

+ 5 mesures locales

« Idées pour écologie

- Développer et favoriser les modes de transport « doux » : marche, vélo, bus électriques...
- Favoriser les transports en communs au sein de la région : bus, train
- Travailler sur le tri sélectif
- Mener des actions de sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées
- Échanger avec les agriculteurs sur l'agriculture raisonnée et bio
- Favoriser au sein de la ville l'utilisation du compost à travers la formation des Dunois (ateliers, informations, diffusion) et la récupération de l'eau pluviale
- Meilleure efficacité énergétique des habitats
- Faire partie des communes de France participant à l'exonération de la taxe foncière pendant 5 ans si l'habitant a réalisé des travaux de rénovation énergétique
- Favoriser la consommation de produits locaux et épicerie en vrac
- Plantation d'arbres et de végétaux
- Végétalisation de l'urbanisme



- Développement d'activités, services, structures au Bois des Gâts
- Activité sur le développement durable, écologie., au centre de loisirs
- Faire connaître, valoriser le monde agricole (circuits courts de vente comme La Brouaze, visite des fermes au niveau scolaire...)
- Utiliser les marchés publics comme levier de développement durable (réduire l'impact environnemental de la commande publique en achetant des produits et services durables, encourager les bonnes pratiques vers une consommation responsable, aller vers une exemplarité des communes en matière d'achats)
- Améliorer l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergies »

- Philippe Duprieu – Pour Chaque Dunois

« Bonjour,

y-a-t-il liste et collectivités plus engagées que les nôtres dans la transition écologique !?

Nous sommes l'équipe municipale sortante. Nos bilan et programme sur ce sujet, oh combien important, sont les suivants :

- Un projet déjà bien avancé de construction d'une ferme photovoltaïque de 100 ha avec un accompagnement pédagogique qui s'inscrit dans le cadre général d'un Contrat de Redynamisation de Site Défense que notre équipe a négocié et signé.
- La sanctuarisation d'environ 150 ha pour la protection de la biodiversité avec accompagnement pédagogique à destination des écoles, du public local et des touristes
- La création de deux parcs boisés en centre-ville, d'un ha pour l'un, d'un ha et demi pour l'autre, avec un solde positif d'implantation de 200 arbres.
- Un projet d'aménagement de promenades le long du Loir
- La création pour le mandat à venir d'une délégation pleine et entière consacrée à l'environnement, l'écologie, avec pour objectif la végétalisation la plus poussée possible de l'ensemble de nos quartiers
- Un programme d'invitation de notre population à tendre vers une plus large utilisation des modes de mobilité douce avec des mises à disposition de vélos pour se déplacer en ville
- Des transports collectifs urbains gratuits
- La mise en place d'une taxation sur les enseignes commerciales pour limiter la pollution visuelle



- Un taux de 75% de produits bio et/ou issus de circuits courts, aujourd'hui, dans notre cuisine centrale et l'aide d'une nutritionniste qui accompagne les enfants dans la démarche du mieux manger
- Instauration de zones de rencontre en centre-ville , limitées à 20 km/h, avec priorité en tous lieux concernés donnée aux piétons
- Accueil d'une entreprise de commercialisation sur Internet de vélos et de pièces de vélos
- Accueil d'une entreprise construisant un prototype de dirigeable de transport de marchandises autonome en énergie grâce à une enveloppe recouverte de films photovoltaïque
- Accompagnement d'une entreprise fabricant des volants de stockage d'énergie renouvelable
- L'aide à l'amélioration de la performance énergétique des logements dans le cadre d'une première OPAH puis dans une deuxième prévue dans le cadre d'une Opération de Revitalisation de Territoire qui a été négociée et signée par notre équipe.

Tout cela correspond à des initiatives concrètes, non dogmatiques, menées sincèrement, pour le bien-être de nos habitants, dans le respect des autres contraintes qui sont les nôtres telles que le développement économique, pourvoyeur d'emploi. »

- Dominique Garcia

Pas de retour



Cloyes-les-Trois-Rivières

- Philippe Vigier

Pas de retour



Commune nouvelle d'Arrou

- Arnaud Jardin

Pas de retour

- Paulette Podskocova

Pas de retour

- Franck Marchand

Pas de retour



Courville-sur-Eure

- Hervé Buisson

Pas de retour

- Sandra Desaeever

Pas de retour



Épernon

- François Belhomme

Pas de retour

- Bruno Estampe

Pas de retour



Gallardon

- Yves Marie

Pas de retour

- Eric Tabarino – Gallardon autrement

« Bonjour,

Après avoir étudié votre pacte, nous vous informons que les mesures 1-5-6-7-15-18-21-23-28-30 et 31 font déjà pour tout ou partie de notre projet.

Il va sans dire que leur mise en œuvre dépendra d'une décision du conseil, du résultat de la consultation des habitants et de notre capacité financière à les mener à bien.

Pour le reste, certaines ne sont pas de notre compétence, d'autres ont un spectre trop large pour nous engager à les mettre en œuvre.

Bien cordialement.

La liste Gallardon Autrement. »



Hanches

- Jean-Pierre Ruaut

Pas de retour



Illiers-Combray

- Bernard Puyenchet

Pas de retour



Janville-en-Beauce

- Stéphane Maguet

Pas de retour



Jouy

- Christian Paul-Loubiere

Pas de retour



La Loupe

- Roger Tran Dinh Nhuan

Pas de retour

- Éric Gérard

Pas de retour



Le Coudray

- Dominique Soulet

Pas de retour



Les Villages Vovéens

- Marc Guerrini

Pas de retour



Lèves

- Rémi Martial – Ensemble, continuons pour Lèves 2020

« Madame, monsieur,

Vous remerciant de votre initiative citoyenne et de votre sollicitation, je vous prie de trouver les éléments de réponse à vos 32 questions :

1. Les règles de marché public ne nous donnent pas une pleine liberté. Cependant, nous avons démontré notre sensibilité sur cette question en incluant un pourcentage minimum d'inclusivité de travailleurs en insertion dans le cadre de la construction de l'espace Gabriel Loire (espace réunissant un restaurant scolaire/self, des accueils de loisirs, une bibliothèque et une salle associative), ouvert en 2019. Nous envisagerons de faire de même, dans les possibilités fixées par la loi, pour notre projet de construction d'une nouvelle école de musique.

2. Notre critère premier est de trouver des sources de financement sécurisés, au coût le plus efficient pour le contribuable, auprès de partenaires solides. 3. Nous avons réduit fortement la facture énergétique des bâtiments municipaux lors de notre premier mandat, grâce d'une part aux travaux de modernisation de la mairie avec guichet unique ville/ccas et d'une autre part à la construction de l'espace Gabriel Loire (cf point 1). La logique est la même : moins de surfaces de bâti au total et des bâtiments répondant aux dernières exigences environnementales (en effet, ces travaux ont permis par la suite la démolition de différents bâtiments vétustes et énergivores). Nous souhaitons poursuivre dans la même logique dans le prochain mandat avec des travaux de rénovation de l'école élémentaire (notamment de rénovation thermique), avec des travaux de renouvellement du chauffage de l'église (moins coûteux et plus efficace) et avec le projet de nouvelle école de musique, en remplacement de locaux vétustes, énergivores et amiantés. Par ailleurs, nous bénéficions du déploiement des led sur l'éclairage public engagée par Chartres métropole, et nous engagerons une réflexion à plus long terme pour une gestion plus efficace d'un point de vue écologique des espaces sportifs.

4. Nous sommes soumis aux règles de confidentialité de la fonction publique et à la RGPD. Nous envisageons de mener une politique d'open data en lien avec les autres collectivités.

5. Ce n'est pas de la compétence d'une commune.

6. Nous avons révisé le Plan local d'urbanisme en début de mandat, avec notamment le changement d'affectation de 7 hectares de zones constructibles, que nous avons rendu en terre agricole et en terre naturelle.

7. L'alimentation servie à la cantine de Lèves est la même que pour toutes les autres communes de l'agglomération. Elle répond strictement aux différentes contraintes légales, sanitaires, comme alimentaires. Ces normes nationales et européennes, qui ne cessent de se



renforcer, sont souvent en contradiction avec les objectifs d'alimentation réellement biologique, une des nombreuses contradictions de l'Etat. A noter : 90% des denrées servies proviennent de fournisseurs/producteurs situés à moins de 100km. Aucune évolution sur ce point par rapport au fonctionnement précédent.

8. En lien avec l'agglomération Chartres métropole, nous prévoyons un réaménagement complet du Plan Vert des bords de l'Eure au sud de Lèves, avec création d'une nouvelle promenade entre l'avenue de la Paix et les bords de l'Eure, renforçant les trames verte et bleue. Nous prévoyons également la création de plusieurs cheminements verts, en centre-ville dans le cadre de notre projet Coeur de village, ainsi qu'aux bords du Couasnon et sur les friches brioles entre la sente des 90 marches et l'allée d'Aligre, en trame noire (sans aucun éclairage). À chaque fois, nous prévoyons une végétalisation adaptée. Nous poursuivrons ainsi le travail important entamé en 2014 pour favoriser les cheminements doux sur la commune, en zone urbaine comme en zone naturelle, ainsi que la biodiversité.

9. Nous souhaitons renforcer le commerce de proximité dans le cadre de notre projet coeur de village. Pour ce faire, 800 à 1000 mètres carrés de surface supplémentaire dédiée sont prévues en plein centre sur le mandat.

10. Nous avons créé en 2016 une cuve de récupération des eaux de pluie de 60000 mètres cubes avec la construction du nouveau stade Claude Piau, et avons entamé un changement de politique de fleurissement, moins consommatrice d'eau, qui se renforcera dans la durée. Nous veillons dans chaque nouveau projet collectif à ce que soit prise en compte une meilleure gestion des eaux. Nous avons par ailleurs réduit la surface globale de nos bâtiments publics, pour une optimisation de l'utilisation des différentes ressources. Nous poursuivrons dans la même logique.

11. Nous avons mis en place une politique de gestion bâtiminaire éco-responsable, qui vise à répondre aux enjeux économiques et écologique : moins de surface à gérer, dans des bâtiments publics moins énergivores. Deux exemples concrets ont suivi cette philosophie :

- la rénovation de la mairie, en 2016, avec création d'un guichet unique ville/ccas, qui a permis ensuite de démolir les vieux bâtiments administratifs du ccas. Cette rénovation a permis d'améliorer l'accueil des habitants, le confort de travail des agents, l'accessibilité handicap et l'isolation thermique. Un renouvellement du système de chauffage et un éclairage led ont permis de faire de substantielles consommations d'énergie.

- la construction de l'espace Gabriel Loire, ouvert en 2019, qui réunit sur 1000 mètres carrés un nouveau restaurant/self pour les élémentaires, les accueils de loisirs élémentaires, une bibliothèque mutualisée (ville et école) et une salle associative. Ce nouveau bâtiment, qui permet de mutualiser sur un seul site des activités qui étaient autrefois réparties sur plusieurs sites sur près de 1500 mètres carrés, répond aux enjeux environnementaux, et a permis de démolir par la suite d'anciens bâtiments vétustes. Pour le mandat 2020-2026, nous souhaitons poursuivre dans la même logique, avec deux projets symbolisant notre démarche :



- rénovation complète de l'école élémentaires Jules Vallain (travaux prévus en 2020 et 2021), qui comprendra toutes les mises aux normes pour ce bâtiment de 14 classes datant des années 60, avec notamment isolation thermique.

- construction d'une nouvelle école de musique, en synergie avec l'espace Soutine, dans des bâtiments neufs, adaptés à la pratique musicale, et répondant aux enjeux environnementaux. Cette nouvelle école, dont nous souhaitons les travaux en 2021 pour une ouverture début 2022, remplacera les trois bâtiments actuels, inadaptés, dont deux sont dans des préfabriqués amiantés et énergivores.

12. Idem 11. pour les bâtiments publics. Concernant les logements privés, cela est mené par Chartres métropole, qui mène une politique active et ambitieuse en la matière.

13. Idem 11. Et 12.

14. Nous avons un service de deux cars de transports scolaires, qui contribuent à ce point. Quant aux transports en commun, ils sont de la compétence de Chartres métropole, avec qui nous avons travaillé de concert pour que les deux lignes traversant Lèves (3 et 8) puissent répondre au mieux aux besoins locaux tout en prenant en compte les contraintes budgétaires de plus en plus fortes pour les collectivités locales.

15. Nous nous engageons sur ce mandat, sur plusieurs projets d'aménagements (cœur de village, bords de l'Eure...) à renforcer les mobilités actives dans l'espace public, comme nous avons pu le faire sur différents projets durant notre première mandature, avec plusieurs aménagements de voirie et de chemins qui facilitent la mobilité des piétons et des vélos, et là où c'est possible, avec mise en adaptation pour personnes dépendantes et handicapées. Dans tout projet d'aménagement, la sécurité des piétons est notre priorité.

16. Cette question dépend clairement de la configuration de chaque commune, et des contradictions de chacun. Et pour l'environnement, il vaut mieux une voiture bien remplie qu'un bus vide, comme il vaut mieux un véhicule essence qu'un véhicule électrique dont nous voyons bien que le bilan carbone est parfois plus élevé, demande une exploitation intensive de métaux et terres rares, et qui plus est fait scandaleusement travailler les enfants dans les pays pauvres asiatiques. Pour pouvoir renforcer le commerce de centre-ville, nous souhaitons renforcer l'aménagement du stationnement au plus proche des commerces. Plus le stationnement est facile d'accès, moins cela génère de difficultés de circulation. Par ailleurs, notre politique d'urbanisme consiste à favoriser une densification urbaine, surtout en centre-ville, afin de favoriser les mobilités piétonnes entre son domicile et les commerces.

17. Nous sommes peu concernés par cette question. Seuls les passages de camions de plus de 10 tonnes en transit, faisant fi des interdictions, posent un réel problème contre lequel nous souhaitons accentuer notre lutte.

18. Nous sommes en accord avec la stratégie communautaire de Chartres métropole en la matière, qui trouve un bon équilibre entre les contraintes budgétaires et le respect de



l'environnement, grâce à la création récente des EPL qui permet une meilleure maîtrise du circuit des déchets.

19. Ce n'est pas de la compétence de la commune.

20. Cela relève du domaine de l'initiative privée.

21. Nous sommes la première commune d'Eure-et-Loir à avoir signé une charte avec les papillons blancs/adapei 28 en 2015 et avec France Alzheimer en 2019, pour pouvoir mieux accueillir les personnes handicapées au sein des services de la mairie. Par ailleurs, nous avons plusieurs contrats avec différentes associations de personnes en réinsertion. Nous souhaitons poursuivre sur cette logique, tout en respectant les contraintes budgétaires.

22. Au début de notre mandat, nous avons fait retirer l'ensemble des affichages 4/3 de la commune. Il nous reste 12 petits panneaux d'affichage répartis sur la commune, que nous souhaitons conserver, car la moitié d'entre eux permettent d'afficher les plans de ville, l'autre moitié de communiquer sur nos événements culturels, et la recette obtenue de publicité est autant d'impôts payés en moins par les habitants.

23. Nous avons mis en place en début de mandat un Ad'ap (agenda d'accessibilité programmée) pour répondre à cet enjeu. Plusieurs bâtiments publics ont été rendus accessibles à tout public sous notre mandature, et nos projets de rénovation de l'espace public répondent également à cette enjeu important, d'autant que Lèves comprend plusieurs établissements qui hébergent des personnes en situation de dépendance (personnes âgées, adultes handicapés, travailleurs handicapés). Plusieurs projets nous permettront d'améliorer sur ce deuxième mandat l'accueil de tous, y compris les personnes les plus vulnérables : rénovation de l'école élémentaire ; construction de l'école de musique ; projet cœur de village ; nouveaux logements adaptés en centre ville ; différents projets d'aménagement de voiries, chemins et trottoirs.

24. Cela est essentiellement de l'initiative privée, qui malheureusement subit de trop nombreuses contraintes réglementaires pour pouvoir permettre de répondre plus facilement à une demande diverse. Quant aux logements sociaux, nous travaillons de concert avec les bailleurs afin de favoriser des projets inclusifs et adaptés à la configuration et l'identité de notre jolie commune.

25. Nous favoriserons et accompagnerons les initiatives bénévoles qui iront en ce sens, et installeront une borne numérique au guichet unique d'accueil de la mairie.

26. Nous faisons naturellement ce travail avec l'accueil de la mairie. Nous avons confié sur ce sujet à un élu. Nous continuerons ainsi.

27. Pour cela, nous vous invitons à vous battre pour assouplir et libérer les trop nombreuses contraintes réglementaires du marché du travail. Quant aux initiatives que nous prenons et souhaitons poursuivre, cf points 1. Et 21.



28. Nous avons mis en place de nombreux dispositifs d'accueil, d'échange et d'écoute. Comme sur de nombreux points, cela change diamétralement avec la municipalité précédente, qui aime parler d'écologie, de démocratie participative et nous en passons, mais qui était inactive voire faisait l'inverse en la matière lorsqu'elle est étai au pouvoir. Faites ce que je dis, surtout pas ce que j'ai (pas) fait.

Au total, sur notre première mandature, nous avons organisé plus de 50 réunions publique de concertation ; une quinzaine de cafés du maire, où la parole est libre ; le maire et les adjoints ont été dotés de téléphone et d'adresse email, pour être joignables en permanence, et reçoivent les habitants en s'adaptant à leurs contraintes horaires. Nous souhaitons poursuivre dans la même logique pour le prochain mandat, et renforcer nos possibilités d'échanges avec tous les habitants, notamment en créant l'opération « vis ma vie de maire » où des habitants seront invités à passer une journée avec le maire et à la découverte des services. Nous lancerons une application qui permettra aux habitants d'interagir avec la municipalité, notamment pour signaler rapidement les différents problèmes rencontrés sur l'espace public. Par ailleurs, nous avons créé le comité de mémoire, le comité des fleurs, et le réseau des voisins vigilants, pour permettre aux habitants volontaires de s'impliquer davantage sur différents sujets, au service de la collectivité, et en créant du lien social.

Pour le prochain mandat, nous souhaitons notamment impulser la création d'une nouvelle association, avec un esprit communautaire et de partage, pour planter la Vigne de Lèves.

29. C'est déjà fait, avec le comité des fleurs, qui réunit à ce jour une quarantaine de participants réguliers, et qui participe à cette réflexion. Nous souhaitons impliquer davantage les habitants en la matière, notamment à la suite de l'IBC (inventaire de la biodiversité communale) que nous avons lancé l'année dernière en partenariat avec l'association Eure-et-Loir nature. Nous favoriserons tous les projets qui vont dans le sens d'un développement durable et harmonieux.

30. Nous avons à Lèves la chance d'avoir un tissu associatif dynamique et diversifié. Nous considérons que le rôle de la municipalité est d'accompagner voire d'impulser les projets bénévoles, avec ce souci de les ancrer dans la durée, et de laisser libres les différentes initiatives. Sous notre mandat, plusieurs associations et projets nouveaux, qui s'adressent à tous, ont ainsi pu voir le jour.

Nous souhaitons clairement poursuivre ainsi. 31. Nous mettons davantage qu'avant les différents lieux publics à la disposition des habitants et des associations. Nous souhaitons que le projet de future école de musique (cf point 11) puisse proposer des locaux mutualisables, pour accentuer le lien et la collaboration entre différentes associations. 32. Cela relève de l'initiative privée. Nous croyons en la liberté des échanges.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments de réponse et vous remerciant d'en prendre bonne note, je reste bien évidemment à votre entière disposition, avant et après l'élection, pour échanger sur ces différents enjeux.



Au nom de l'équipe d'Ensemble, continuons pour Lèves 2020, je vous prie de recevoir, madame, monsieur, l'expression de mes meilleures salutations. »

- Marie-José GUILLET - Liste ReLèves

« Bonjour,

Au nom de tous les colistiers de RE-LEVES 2020, je vous confirme notre volonté de signer le Pacte pour la Transition pour notre commune de Lèves.

Je vous joins notre profession de foi, résolument volontaire pour un engagement de la commune de Lèves dans la transition écologique :

Adapter Lèves au changement climatique :

- Intégrer le développement durable dans chaque décision.
- Remplacer progressivement les véhicules municipaux thermiques par des véhicules électriques.
- Installer des bornes de recharge électrique.
- Accompagner les citoyens vers la réduction du bilan carbone.
- Conseiller les habitants pour les investissements de réduction de dépenses d'énergies.
- Préserver nos espaces naturels.
- Favoriser les jardins partagés.
- Créer un espace ludique au frais et arboré pour nos enfants et nos aînés.
- Anticiper les aménagements pour les événements climatiques exceptionnels pour préserver nos habitations (inondations par exemple).
- Intégrer des voies réservées aux déplacements doux (vélo et piéton).
- Développer la bibliothèque en l'adaptant au numérique.

Notre équipe s'engage à mettre en oeuvre une partie des 32 mesures et de les défendre au Conseil d'Agglomération.

Nous vous remercions pour cette initiative et nous espérons coopérer après le 15 mars pour faire de Lèves une ville exemplaire dans les solutions que nous apporterons pour préserver notre environnement.

Marie-José GUILLET - Candidate Liste RE-LEVES 2020 »



Lucé

- Emmanuel Lecomte

Pas de retour

- Eric Laqua – Lucé Autrement (RN)

« Suite à nos échanges, je vous transmets la liste des 16 engagements qui sont en concordance totale ou partielle avec mon programme.

Mes priorités pour un "Lucé Autrement" sont dans l'ordre croissant (sur 8 priorités) :

- plus de communication, de démocratie participative et de proximité avec les élus,
- valoriser le cadre de vie, un urbanisme raisonné, plus d'écologie et d'écocitoyenneté.

Mon élection conduira à mettre en place rapidement les mesures qui seront de ma seule autorité et faire la promotion des autres mesures en lien avec les autres décideurs (Agglo, département...).

Je ferai appel à l'expertise et aux réseaux des « citoyens pour le climat 28 » pour mettre en place les éléments de mon programme en lien avec 16 engagements du pacte pour la transition.

Je suis certain que la logique de partenariat avec les « citoyens pour le climat 28 » conduira à court terme à la signature du pacte sur les engagements qui me tiennent à cœur.

Très cordialement,

Éric Laqua – porteur de la liste « Lucé Autrement »

1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).
3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100 % en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.
5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.
7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.
8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.
14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.
15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.



18. *Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.*
19. *Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.*
21. *Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.*
23. *Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables*
24. *Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.*
25. *Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.*
28. *Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.*
29. *Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.*
30. *Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif. »*

- Florent Gauthier – 2020 pour l'avenir de Lucé

« Bonjour,

Nous vous remercions pour votre message et vous prions de trouver ci-dessous notre retour.

A titre liminaire, il est à noter qu'une partie de ces mesures est déjà incluse dans notre programme.

Par ailleurs, certaines de ces mesures ne sont pas de la compétence de la commune mais de l'agglomération conformément à la réglementation applicable.

Nous tenons à vous confirmer que les 3 principes transversaux que vous mentionnez (Sensibilisation et formation à la transition, Co-construction des politiques locales, Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale) font partie intégrante de notre projet et de la méthode que nous proposons aux Lucéens, et qu'un certain nombre des mesures sont dans notre programme.



Notre programme environnemental est le suivant :

Notre objectif : Stopper la bétonisation prévue avec 1 286 logements supplémentaires dans le projet de PLU pour Lucé qui est déjà la ville qui a la plus forte densité d'Eure et Loir, et faire de Lucé un exemple dans le développement durable !

Notre méthode :

Associer et sensibiliser l'ensemble des acteurs de la commune (association, écoles, acteurs économiques...) au développement durable. Intégrer dans chaque projets les considérations d'impacts environnementaux à court, moyen et long terme. Associer et solliciter en amont les Lucéens sur les projets environnementaux et de développement durable de la ville.

Nos propositions :

- Inclure de nouvelles exigences environnementales dans le projet de PLU pour les constructions ou de réhabilitations engagés par tous promoteurs immobiliers :
 - o Inclure les exigences de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation en énergie renouvelable et locale pour tout nouvelles constructions et toute rénovation,
 - o Inclure des exigences en matière d'espaces verts et de parcs : 50% des terrains doivent être conserver en espace vert,
 - o Inscrire le principe d'un arrêt de l'artificialisation des espaces naturels dans le PLU
- Mise en place d'une politique d'achats publics incluant des critères sociaux, environnementaux et locaux.
- Pour une mobilité plus verte : Etudier la réhabilitation des anciennes voies ferrées pour créer un maillage de voies vertes arborées autour de Lucé compatibles avec le Plan vert de Chartres Métropole. (Pistes cyclables et voies piétonnes)
- Lancer une opération de reboisement des rues en favorisant les essences locales non invasives et non allergisantes.
- Développer les aides à l'installation d'agriculteurs/ maraîchers certifiés AB sur les terrains agricoles de la ville pour fournir nos cantines scolaires, et les aidés à recruter des « emplois-francs ».
- Créer des parcs intergénérationnels pour les enfants et les plus grands à Richoux et dans le quartier des Vieux Puits : « Cet espace sera composé d'un lieu réservé aux petits de 1 à 3 ans, accompagnés des parents, grands-parents ou nourrices. La seconde partie conviendrait aux 4-12 ans, un terrain multisport et un parcours fitness viendraient compléter le complexe. Cet espace serait un lieu de rencontre et de nature qui manque dans notre commune. »

Sensibiliser au développement durable :

- Mobiliser les jeunes en favorisant l'installation, dans les écoles, d'hôtels à insectes, de basses-cours, et de potagers pédagogiques.
- Etudier la mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT) en vue d'une alimentation saine pour nos enfants : en développant une alimentation bio et de proximité à budget constant, grâce à la mise en place d'actions anti-gaspillage alimentaire.
- Instaurer un conseil municipal des jeunes et leur dédier un budget Participatif pour la réalisation d'actions en lien avec le climat et l'environnement, ces actions étant ensuite proposées aux Lucéens par voix de référendum.
- Initier et sensibiliser les Lucéens :
 - o aux bonnes pratiques en matière d'isolation et d'aération des logements,
 - o aux tris des déchets,
 - o à la permaculture en lien avec la ferme des carreaux et les associations,
- Organiser des actes de sensibilisation dans les centres sociaux
- Initier et sensibiliser les Lucéens lors d'un « Semaine Durable » avec les écoles, les associations, les acteurs économiques, les bailleurs sociaux... :
 - o Mise en place d'ateliers de bonnes pratiques en matière d'isolation et d'aération des logements,
 - o Mise en place d'ateliers de sensibilisation aux tris des déchets
 - o Actions de « nettoyage de printemps » avec les élus, les classes des écoles élémentaires de la commune, les associations et les Lucéens volontaires.
 - o Ateliers de récupération/réparations
 - o Initiations à la permaculture en lien avec la ferme des carreaux et les associations
- **Si oui, lesquelles vous semblent être prioritaires et quels moyens comptez vous mettre en oeuvre pour leur réalisation ?**

L'ensemble des actions sont urgentes et devront être lancée rapidement.

Cependant, l'action la plus urgente est la révision du PLU de Lucé. Cette révision est en cours et doit être validée en juillet ou septembre 2020.

Nous avons constater, contrairement à ce qui avait été indiqué lors de la construction de ce projet, qu'il était prévu par la municipalité actuelle de construire 1 286 logements supplémentaires (voir image jointe).

Cela n'est pas acceptable alors que notre ville a la densité la plus importante d'Eure et Loir. Cela va générer environ 2 600 véhicules par jours en plus dans nos rues avec la pollution qui va avec et l'artificialisation des sols.



Nous nous battons pour éviter ces projets de bétonisation catastrophiques pour l'environnement et le futur de nos enfants.

Notre action sera de modifier le projet de PLU afin d'imposer aux promoteurs publics et privés 50% d'espace vert sur tout projet et de stopper la bétonisation de notre ville...

- **Quelles sont vos observations sur ces 32 mesures et les principes qui les accompagnent ?**

Beaucoup de ces mesures indiquées sont nécessaires et se doivent d'être appliquées de façon collectives.

Hélas, certaines semblent plus faisables dans des petites communes qui disposent de moins de contraintes que lorsque nous sommes dans le cadre d'une commune importante au sein d'une agglomération où les règles de répartition des compétences ne permettent pas des actions directes. »



Luisant

- Bertrand Massot – Luisant en mouvement

Voici mes réponses sur les 32 propositions :

1 - Déjà le cas sur certains marchés. La généralisation est difficile.

2 - Jamais fait jusqu'à présent. Pourquoi pas s'ils sont compétitifs.

3 - Déjà mis en place. Accentuation dans le prochain mandat.

4 - Trop compliqué pour l'instant. Mis en place dans les écoles. Beaucoup de mécontentement.

5 - Développement dans le cadre du Cœur-de-ville.

6 - Non concerné

7 - Compétence de Chartres métropole

8 - Augmentation des espaces verts et désimperméabilisation dans les deux quartiers en reconversion (Coeur-de-ville et Gutenberg). Nous avons baissé de 30% l'éclairage dans les rues.

9 – En accord

10 - Mise en place de récupérateur d'eau sur la commune et Arrêt de l'arrosage des terrains de football.

11 – En accord sur la réduction. Pour les énergies renouvelables, trop d'informations contradictoires. L'idée est surtout d'avoir des bâtiments consommant moins.

12 - Compétences Chartres métropole

13 - En accord

14 - Refonte des lignes en 2019 pour mieux desservir. Cela reste une compétence de l'agglomération.

15 – En accord. Mais il faut y aller progressivement.

16 - Les pouvoirs du maire sont limités sur le sujet. Mais, en accord, sur le fond.

17 - Me semble infaisable sur Luisant.

18 – En accord, des actions sont prévues dans notre programme.

19 - Compétence Chartres métropole

20 - Intéressé mais il manque des porteurs de projet.



21 - En accord

22 - Fait. Mise en place de la TLPE

23 - Concept flou. Nos nouveaux aménagements sont aux normes PMR.

24 - C'est fait : Logement social, intermédiaire, PSLA...

25 - Mis en place. Pas de demande suffisante donc arrêt.

26 - Pas une compétence communale. Nous avons toutefois accepté l'arrivée de migrants sur la commune alors qu'aucune obligation.

27 - Compétence agglomération/région.

28 - Proposé dans le programme.

29 - Idem

30 - Fait

31 - Proposé dans le programme

32 - Pas convaincu.

- Alain Boiret

Pas de retour



Maintenon

- Thomas Lagorge – Maintenon au cœur

« Cher collectif Citoyens pour le Climat,

Votre courrier électronique a retenu toute mon attention car les sujets que vous défendez seront les thèmes cruciaux du débat politique des prochaines décennies. À savoir, la préservation de notre planète et la juste répartition des richesses.

Ces préoccupations sont désormais légitimement partagées par la grande majorité de nos concitoyens.

Afin de mettre en pratique des solutions au niveau local, vous proposez une feuille de route ou, dit autrement, un « pacte de transition ». Il s'articule autour de 3 principes et de 32 mesures.

Le premier principe de sensibilisation et de formation à la transition me paraît essentiel si l'on entend par là améliorer son empreinte carbone tout en ayant conscience de notre impact écologique.

Le second, la co construction des politiques locales, est le corollaire de la proximité de l'élu municipal avec les habitants. Ceci est d'autant plus vrai dans une petite commune comme Maintenon.

Enfin, le troisième principe, qui appelle l'intégration des impacts à long terme des décisions sur l'urgence climatique et sociale, est primordial. En effet, un maire se doit d'avoir une vision des effets de sa politique sur plusieurs décennies.

Parmi les 32 mesures concrètes proposées, plusieurs me paraissent devoir être encouragées.

Il s'agit tout d'abord de celle ayant trait à la sobriété et à l'efficacité énergétique des bâtiments (3), de celle encourageant l'alimentation biologique et moins carnée dans les cantines (7), de celle visant à préserver le vivant à travers les trames (8), de celle protégeant la ressource en eau et son égal accès (10), de celle soutenant la construction et la rénovation à haute efficacité énergétique (12), de celle qui demande le renforcement de l'offre de transports en commun sur le territoire (14), de celle qui donne la priorité à la marche et au vélo dans l'espace public (15), de celle qui assure un accès de l'espace public pour tous, y compris aux plus vulnérables (23), de celle qui garantit l'accès à un logement abordable pour tous (24) et de celle qui propose gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique (25).»



- Cyril Hemardinquer – Maintenon Bleu Marine (RN)

« Bonsoir,

Conformément à notre conversation téléphonique veuillez trouver ci-joint la liste des mes engagements pour la transition écologique.

Parmi les principaux :

- Modification du PLU pour rendre obligatoire les constructions éco-responsable (géothermie, photovoltaïque, ...).
- Lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec l'ANAH et les propriétaires bailleurs
- Mise en place d'éco-gardes pour surveiller la qualité de l'eau, la propreté des espaces verts et boisés , mettre en place des actions de sensibilisation
- Mise en place d'une navette électrique qui relie les différents quartiers de la ville

- Jean-Michel Derocq



**Pacte pour la Transition signé pour 22 mesures
(plusieurs niveaux)**

« Cher Collectif Citoyens Pour Le Climat,

Vous nous avez interpellés concernant nos engagements concrets sur la mise en oeuvre de mesures rapides et à long terme sur le plan écologique.

Candidats aux élections municipales de Maintenon, nous avons placé l'environnement au coeur de notre programme. Non pas parce qu'il est important de verdir les propositions pour répondre aux préoccupations des électeurs mais parce que c'est un enjeu devenu incontournable, sur lequel les municipalités se doivent de donner l'exemple et insuffler les transformations.

Alors, OUI, nous nous engageons à respecter les 3 principes transversaux que sont « la sensibilisation et la formation à la transition », « la co-construction des politiques locales », « l'intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale ».

Parmi les mesures que vous présentez, 21 d'entre elles (1, 3, 5 à 8, 11 à 13, 15, 18, 20 à 22, 24 à 26, 28 à 31) font partie intégrante des projets que nous mènerons, en espérant même pouvoir aller plus loin !



L'Environnement sera appréhendé dans sa dimension transversale et la première adjointe sera garante de la prise en compte des enjeux environnementaux dans tous les domaines :

- Un objectif : plus aucune consommation d'énergie fossile d'ici 10 ans

Renouvellement progressif de tous les équipements à essence par de l'électrique ou autres énergies zéro carbone, notamment les véhicules. Isolation et amélioration de la régulation thermique des bâtiments communaux. Panneaux solaires sur les bâtiments quand c'est possible. Eclairage public intelligent, choix d'un fournisseur d'électricité réellement engagé dans une production durable.

Eco-Responsabilité : plan de circulation douce, valorisation des espaces verts (choix de végétaux durables) et préservation des espaces naturels (comités de végétalisation citoyens, jardins partagés, familiaux et collectifs), valorisation des déchets verts (compost municipal), intégration d'un pourcentage croissant de produits locaux pour la restauration scolaire, mise en place d'une régie potagère municipale, proposer des facilités d'éco-organisation aux associations...

- Une méthode : renouer avec la participation citoyenne à travers une démocratie renouvelée, solidaire et participative.

Renouveau démocratique : des élus accessibles et une gouvernance transparente (quart d'heure citoyens, réunions de quartiers, commissions ouvertes, citoyens associés).

Solidarité : maison de la parentalité, permanence sociale et juridique, service d'aide aux démarches administratives, soutien au dynamisme associatif et à la mutualisation des moyens, tiers-lieu (café associatif). Priorité donnée à la mise en accessibilité des bâtiments, création d'une commission communale pour l'accessibilité, mise en place d'actions communales de sensibilisation au handicap. Facilités d'accès aux marchés publics pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire, choix de conserver la maîtrise de notre politique de logement social pour un meilleur accompagnement des familles.

Ces mesures font partie de notre programme que nous vous invitons à consulter sur notre site internet www.maintenon2020.fr

Vous l'aurez compris, nous ferons notre possible pour engager au plus vite notre territoire dans une transition démocratique, écologique et sociale.

D'ailleurs nous n'attendons pas d'être élus pour appliquer d'ores-et-déjà certaines de ces mesures. Notre programme a été construit en concertation avec les habitants via des réunions de quartiers, des réunions thématiques et un questionnaire participatif organisés entre octobre et décembre 2019. Nous recevons les habitants, pour répondre à leurs questions et les associer très en amont à notre démarche, dans notre local de campagne, pour lequel nous avons d'ailleurs fait le choix d'un fournisseur français d'électricité renouvelable (Enercoop).



Nous vous prions de croire, chers membres du Collectif Citoyens Pour Le Climat, à l'expression de nos sentiments les plus dévoués. »



Mainvilliers

- Marc Lesage – Mainvilliers en vert et pour tous

Bonjour,

Tout d'abord, notre liste salue la démarche de votre collectif d'interpeler les équipes de candidats aux élections municipales de 2020 sur les projets en réponse à l'urgence écologique.

Conscients de cette urgence et que le temps nous est maintenant compté, notre liste citoyenne et écologique « Mainvilliers en vert et pour tous » s'engage très volontairement sur la voie de la transition écologique de la ville de Mainvilliers qui constitue l'axe central et transversal de notre projet.

En préambule à notre réponse à votre courrier, nous vous informons notre liste adhère totalement aux 3 principes énoncés dans votre courrier et nous les déclinons dans notre programme.

Pour compléter nos réponses ci-dessous et mieux connaître nos engagements, nous vous ferons parvenir rapidement un exemplaire de notre 3ème tract-programme ainsi que la profession de foi de Marc Lesage, notre tête de liste.

Concernant les 32 mesures proposées :

Elles sont toutes, de notre point de vue, en cohérence avec un projet de transition écologique pour répondre à l'urgence écologique.

Manque tout de même le rôle de la culture qui permet de faire sens, de faire société sur ces questions de transition écologiques, d'urgence climatique, de démocratie et de lien social.

Les questions du développement d'une alimentation bio et locale par un projet alimentaire de territoire, de déplacement doux et sécurisés, de performance énergétique du bâti existant et des futures constructions, de réduction de la consommation d'énergie et des déchets sont prioritaires à l'échelle de notre ville.

Un tel projet se mettra en œuvre avec l'adhésion et la participation des habitants. Nous prévoyons donc d'entrer dans une démarche de démocratie permanente, s'exerçant à différents niveaux incluant les initiatives citoyennes.

Nous avons classé les mesures en 3 parties :

• **21 mesures sont prévues dans notre projet ou déjà réalisées soit plus de 2/3 des propositions.**

• **4 sont prévues partiellement sur le territoire.**



• **7 sont à étudier**

Prévu dans le programme ou déjà réalisé sur la commune de Mainvilliers :

1 Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales). **Oui, c'est dans notre projet**

4 Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général. **Oui, déjà réalisé dans certains services municipaux et dans l'ensemble des écoles avec LINUX. A continuer de développer.**

5 Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. **Oui, c'est prévu dans notre projet.**

6 Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne. **Nous créons une ceinture maraîchère. Pour ce faire, nous travaillerons à l'installation de paysans bio.**

7 Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective. **Oui, c'est déjà partiellement le cas et c'est prévu dans notre projet.**

8 Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. **Oui, c'est prévu dans notre projet. Nous souhaitons restaurer ou créer les corridors écologiques sur le territoire de la commune en reliant, entre autres, les 3 poumons verts entre eux : le parc des Vauroux, le Bois du Château et le sentier Nature de Séresville. La trame noire est à travailler pour proposition auprès des services compétents de l'agglomération.**

9 Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire. **Oui mais dans le projet d'agglomération car Mainvilliers n'est pour l'instant pas concernée par de tels projets. Notre projet prévoit de développer les commerces de proximité facteur de développement de liens entre les habitants.**

12 Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique. **Oui, c'est prévu dans le programme. Des projets sont déjà en cours de réalisation sur la commune et avec l'ANAH.**

14 Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire. **Oui au niveau communal et intercommunal. Nous avons pour projet de favoriser les projets et les aires de co voiturage et développons les déplacements doux pour tous et sécurisés.**

15 Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. **Oui, c'est prévu dans le projet.**

16 Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville. **Oui.**



18 Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. **Oui, en cours sur la commune et à développer en lien avec les services compétents de l'agglomération et la régie de quartier « Reconstruire Ensemble » de Mainvilliers et celle de Chartres « les 3 R ».**

20 Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels. **Oui, c'est prévu dans le programme et nous soutenons le projet d'habitat participatif sur le territoire « Tépatouseul ».**

21 Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté. **C'est déjà le cas sur la commune. A continuer de développer les partenariats.**

23 Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables. **Oui, c'est prévu pour dans chacun des projets que nous développerons.**

24 Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous. **Oui, c'est prévu dans les échanges et négociations avec les bailleurs sociaux et bailleurs privés, en lien avec l'ANAH. Nous sommes à priori peu concernés sur le territoire mainvillois. Nous restons en alerte.**

25 Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous. **Oui, c'est déjà le cas à l'épicerie solidaire, à la Régie de quartier et le CSE Jules Verne a répondu à un appel à projet labellisé « Fabrique des Territoires ».**

27 Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale. **C'est le cas sur la commune avec la Régie de quartier « Reconstruire Ensemble ». Nous prévoyons aussi de soutenir un projet de recyclerie sur notre commune.**

28 Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements. **Oui, c'est prévu et au cœur de notre projet municipal.**

30 Coconstruire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif. **C'est déjà le cas actuellement, à développer.**

31 Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à



l'ensemble des habitant·es. **Oui, c'est prévu dans notre projet municipal, la création d'un Tiers-Lieu.**

Prévu partiellement dans le projet municipal :

3 Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public. **Oui, mais pour le 100% renouvelable, cela demande à être étudié.**

10 Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun. **Nous espérons que ce sera l'effet produit par notre politique sur la qualité de l'eau. Question à travailler aussi au niveau de l'agglomération.**

11 Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. **Les mesures de réduction des consommations d'énergies sont bien prévues dans le programme mais pas la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. Sommes favorables pour mettre ce point à l'étude.**

13 Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de GES et font reculer la biodiversité. **Ce n'est pas écrit comme cela dans notre projet mais c'est tout de même l'idée.**

A étudier :

2 Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques. **Envisageable mais il nous faut tout d'abord étudier de près la question, nous acculturer.**

17 Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune. **Un tel projet est en cours par l'entreprise « à ma porte » en SCIC installée à Mainvilliers. Il conviendrait d'en faire la promotion et de la soutenir en y prenant des parts par exemple pour aider ce projet à se développer.**

19 Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune. **A étudier car de la compétence de l'agglomération.**

22 Limiter la place de la publicité dans l'espace public. **Pas prévu dans le projet à ce jour mais pourquoi pas. Plutôt favorables.**

26 Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut. **Nous souhaitons vivement étudier la question de**



la mise à disposition de locaux pour les associations œuvrant à l'accueil des personnes étrangères sur le territoire. Le CCAS effectue partiellement ces missions.

29 Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme. **Pas prévu, à étudier.**

32 Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations. **Evoqué lors de l'élaboration du projet mais pas retenu à ce jour. A étudier car des personnes ressources existent sur le territoire. »**

- Hervé LANCELOT

Pas de retour

- Michele BONTHOUX – M1V Ensemble pour l'avenir

« Madame, Monsieur,

La municipalité de Mainvilliers, avec une réelle volonté politique de la majorité à laquelle j'appartiens, est consciente des enjeux environnementaux. Dès 2009 une démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme a été initiée.

Par la suite, nous avons confié à l'association Eure-et-Loir Nature la réalisation d'un IBC (inventaire de biodiversité communal) dont l'objectif était, notamment, de sensibiliser les Mainvillois à la préservation de la biodiversité. Se concrétise alors l'idée de la mise en place d'un Agenda 21 communal. Après une première feuille de route de 126 actions et une phase « bilan », une nouvelle mouture vient de voir le jour.

Je vous annonce, donc, sans surprise, que la liste Mainvilliers, Ensemble pour l'Avenir que j'ai l'honneur de conduire, est signataire du pacte pour la transition « Construire Ensemble les Communes de Demain ». Je veillerai à ce que, au moins, une partie des 32 mesures listées sera mise en œuvre durant le mandat 2020/2026. Mon engagement porte notamment sur la réalisation des mesures suivantes :

- 5 « Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. »

- 7 « Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective. »

- 8 « Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. »



- 9 «Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire. »
- 13 «Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de GES et font reculer la biodiversité. »
- 14 « Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire. »
- 15 « Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. »
- 18 « Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. »
- 20 « Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.
- 23 «Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables. »
- 28 « Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements. »
- 30 « Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif. »
- 31 « Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts l'ensemble des habitants es. »

Mes observations sur les mesures du pacte et les principes qui les accompagnent :

La transition écologique est une prérogative qui ne peut attendre demain, elle concerne tous les secteurs de la vie socioéconomique. En plus d'être une réponse à des problématiques en lien avec la santé publique, il est question de la sauvegarde des ressources et des espèces. Plus de 50% de nos concitoyens respirent quotidiennement un air pollué. Adopter, notamment, de nouveaux modes de mobilité, de nouvelles approches quant à la production, est plus que jamais une nécessité. »

- Michel Cibois

« Bonjour à vous

texte intéressant

mais ne peux se discuter uniquement au niveau communal



sur la sensibilisation : 7 16 20 29 30

sur la co construction : 2 5 6 9 11 12 14 15 18 21 23 24 26 27 28 31

sur integration : 3 8 10 13 17 19 22 25

d autres actions sont possibles

travail avec les entreprises sur la gestion des dechets consommation d energie livraison sur le dernier km

et beaucoup d actions doivent passer par le comportement individuel : consommateur :

bien à vous continuez »



Morancez

- Gérard Besnard

Pas de retour



Nogent-le-Roi

- Patrick Prieur

Pas de retour

- Philippe Renaud – Agir Autrement

« Bonjour,

Voici les réponses que nous souhaitons apporter à votre questionnaire :

Avez-vous l'intention de mettre en œuvre tout ou partie de ces 32 mesures ?

Réponse : oui

Si oui, lesquelles vous semblent être prioritaires et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour leur réalisation ?

Réponse :

10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun : poursuite de l'engagement dans le nouveau syndicat des eaux de Ruffin pour gérer la distribution et le prix de l'eau au plus juste.

14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire : développer une navette collective gratuite écologique sur et en périphérie de la commune.

19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune : revoir le ramassage et le tri des déchets insatisfaisant sur la commune. . .

21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté : utiliser le CCAS pour cibler les aides à apporter aux plus démunis

23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables : revoir la circulation très difficile dans les parties piétonnes et sur les trottoirs de notre commune pour les familles et les personnes à mobilité réduite ...

24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous. : agir sur les bailleurs privés et sociaux pour garantir la qualité des logements

• Quelles sont vos observations sur ces 32 mesures et les principes qui les accompagnent ?



Ces 32 mesures sont en adéquation avec les valeurs que nous souhaitons défendre, ainsi que la dualité de notre commune qui reste attachée à son aspect rural tout en étant une petite ville de 4000 habitants.

Cordialement

Philippe RENAUD, Tête de liste de AGIR AUTREMENT »



Nogent-le-Rotrou

- Bernard Monguillon

Pas de retour

- Pascale De Souance – Nogent autrement

« La mairie doit enfin donner l'exemple en matière de développement durable !

Le développement durable est aujourd'hui une nécessité et toutes les municipalités doivent donner l'exemple en la matière.

Des poubelles de tri sélectif dans nos rues

Nous pensons tout d'abord que le développement durable passe par des gestes simples. La propreté dans nos rues n'est pas au rendez-vous et notre ville dispose de très peu d'équipements. Il est essentiel d'installer des poubelles publiques de tri sélectif, des cendriers de rue pour la collecte des mégots et des chewing-gums. Notre équipe souhaite également généraliser le compostage collectif et lancer une campagne de sensibilisation au tri sélectif.

Soutenons nos producteurs locaux

Dans nos cantines municipales, nous allons bien entendu favoriser le bio et les circuits courts comme le prévoit la loi Egalim. Dès l'année prochaine, nous augmenterons la part de produits bios et issus des circuits courts à 50% et nous favoriserons l'approvisionnement en circuit court pour soutenir l'agriculture locale et minimiser l'impact environnemental. Nous visons 80% de l'approvisionnement de nos cantines en circuit court dès 2026. Ce n'est pas avec le jardin communal des Porettes que nous allons pouvoir nourrir tous les écoliers de Nogent comme le prévoit certains... Nous mettrons en place des ateliers de cuisine pour lutter contre le gaspillage alimentaire et nous supprimerons tous les contenants à usage unique en matière plastique. Nous avons également rencontré une entreprise qui souhaite organiser un festival éco-responsable pour sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques. Faisons du Perche une véritable « Station Verte » !

Plus d'espaces verts et de pistes cyclables

Notre ville manque cruellement d'espaces verts, nous souhaitons végétaliser les place St Pol et du 11 Août et doter les services de produits d'entretien éco-responsables. Le parc automobile de la ville doit impérativement être progressivement remplacé par des véhicules électriques puisque la mairie doit enfin être exemplaire. Nogent est très en retard concernant l'aménagement pour les vélos et ceux qui promettent aujourd'hui, comme nous, un Plan Vélo ne s'en sont jamais préoccupés. Notre équipe augmentera le nombre de parking à vélo et nous installerons une conciergerie pour les touristes à vélo.



Un plan de rénovation énergétique des bâtiments de la ville

La municipalité détient de nombreux bâtiments qui sont dans des états calamiteux, de véritables passoirs énergétiques. C'est un grand problème et rien n'est fait ! Nous allons revoir tout le parc immobilier de la ville en s'appuyant sur les aides qui sont nombreuses pour intégrer la transition énergétique à la gestion des bâtiments communaux.

Je continuerai comme je l'ai fait en tant que conseillère départementale à soutenir les associations telle que la Ressourcerie et nous poursuivrons le projet de la communauté de communes d'installation de la ferme photovoltaïque de l'Aulnay. »

- Harold Huwart

Pas de retour



Pierres

- Daniel Morin

Pas de retour



Saint-Denis-Lanneray

- Jean-Yves Panais

Pas de retour



Saint-Georges-sur-Eure

- Christine Goimbault

Pas de retour



Saint-Prest

- Jean-Marc Cavet

Pas de retour

- Nathalie Fortin-Jouannet

Retour en attente



Senonches

- Xavier Nicolas

Pas de retour



Sours

- Jean-Michel Plaut

Pas de retour



Toury

- Envoi à la mairie

Pas de retour

